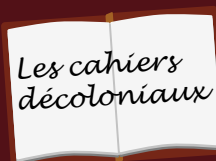


Cahier décolonial II

Réflexions et problèmes sur la question des alliés blanches

Par Véronique Clette-Gakuba



2022

**Plateforme associative
Décolonisation des esprits et de l'espace public**

Membres de la Plateforme associative «Décolonisation des esprits et de l'espace public» :

Carrefour du monde, Centre Interculturel de Mons et du Borinage, Cercle des Etudiants Africains de Mons, CIEP Hainaut Centre, No Borders, Picardie Laïque, Sercom, Solidarité Congolaise pour l'Action, Vie Féminine Centr'Hainaut.



1. Critique du concept de « privilège blanc » : un concept intégrationniste

Par Véronique Clette-Gakuba

Dernièrement, le concept de « privilège blanc » a fait une entrée en force sur le continent européen, dans les champs militant et académique francophones ; il opère, aujourd'hui, de manière à percer le tabou de la race. Malgré son apport très pragmatique, il convient d'en dresser les limites qui sont, il me semble, politiquement importantes et problématiques. Bien que mon intervention ne porte pas directement sur le concept de « privilège blanc », je commencerai par en faire une critique, ceci afin de cadrer, dès le départ, la problématique des alliances blanches dans la lutte anti-raciste et particulièrement dans la lutte contre le racisme anti-Noir.e.

Le concept de « privilège blanc » vient de la militante féministe Peggy McIntosh, fondatrice du National SEED Project on Inclusion Curriculum ¹. Avec ce concept, Peggy McIntosh, femme blanche issue d'un milieu bourgeois, met le doigt sur un principe important de la morale chrétienne blanche américaine : le sentiment de compassion vis-à-vis des positions inférieures, lequel fonctionne main dans la main avec l'ignorance active entourant sa propre identité raciale, supérieure ². On retrouve un même genre d'éthos côté européen qui se traduit en Belgique, comme en Hollande, par le fait de se percevoir en tant que « small but ethically just nation » ³. En ce sens, la notion de « privilège blanc » est intéressante. Elle dénonce le fondement racial qui sous-tend l'idéal démocratique des États modernes. Avec un vocabulaire renvoyant à l'idée d'anti-démocratie – le privilège – elle a réussi à faire entendre que vies blanches et vies noires reposaient sur des conditions fondamentalement différentes.

En dépit de l'apport de ce concept, il reste que sa production provient d'une épistémologie blanche, ce qui transparaît, au moins, de trois manières différentes.

Il n'est pas difficile de sentir que le concept de « privilège blanc » provient d'un milieu social éloigné de la réalité des mondes noirs. Depuis son prisme, l'existence noire est comprise par la négative, par le manque, par l'absence de ce qui, à l'inverse, comble les vies blanches. Il faut à cette théorie une comparaison presque comptable, qui ramène tout à soi, pour arriver à cerner les affres des vies noires. Premier problème donc : la normativité au centre de la théorie des privilèges est blanche et, de ce fait, sa perspective critique tend vers un modèle intégrationniste (un alignement sur les privilèges blancs positifs). Cette épistémologie comptable de la blancheur/noirceur n'appréhende rien sur le mode actif, situé, de ce qui fait la race, de ce que la race fait faire. Inerte et passive, il s'agit d'une approche économétrique du rapport racial.

Quelle que soit la manière par laquelle Peggy McIntosh déploie sa théorie, il s'agit d'un de ses effets dans les reprises européennes du concept. De la même manière qu'il s'agirait de faire l'inventaire d'un patrimoine, la blancheur constitue la somme d'un ensemble d'avantages définis et quantifiables (ne pas avoir à subir de discrimination sur le marché de l'emploi ou du logement ; se trouver à l'abri des attaques racistes lors de prises de parole publiques ; pouvoir choisir de rester entouré exclusivement de personnes blanches sans subir le moindre reproche, etc.).

1. Centre américain de recherche action sur l'éducation, l'enseignement, l'équité et l'inclusion.



2. Voir entre autre Peggy McIntosh, « The White Privilege: Unpacking the Invisible Knapsack » in Peace and Freedom Magazine, July/AUGUST 1989 (Philadelphia). https://psychology.umbc.edu/files/2016/10/White-Privilege_McIntosh-1989.pdf

3. Cette expression vient de de Gloria Wekker. Voir son livre (2016), White Innocence. Paradoxes of colonialism and race, Duke University Press (Durham and London).

Deuxième problème donc : les identités et positions blanches sont présentées de façon abstraite, sans circonstance ni intentionnalité. Dans le fait d'énoncer ses privilèges, de vouloir y renoncer un à un, ne réside rien comme réelle force propositionnelle. Ressort plutôt l'impression que, derrière leur énumération, agit un fort sentiment de culpabilité (« des avantages non mérités ») assorti d'un manque d'imagination politique quant à la question du « que faire ? ». Très souvent, ce sont les mêmes quelques privilèges qui sont pointés et tout l'enjeu devient obstinément de les citer, d'en faire l'aveu, et, lorsque possible, de tenter de composer autrement avec eux. Troisième problème alors : si l'horizon politique est celui-là, celui de la bonne utilisation de ses privilèges (de veiller à la bonne utilisation que les Blancs font de leurs privilèges), force est de se demander si l'on n'est pas en train de glisser vers des préoccupations égocentriques blanches (être un bon allié n'ayant rien à se reprocher, en réponse à la fragilité blanche⁴).

2. Récupération des problèmes dans des scènes blanches rétrécies: analyse de situations⁵

La perspective théorique derrière le concept de « privilège blanc » sous-estime totalement la force de récupération des luttes noires anti-racistes. La lutte noire anti-raciste, de libération, se mène dans un contexte hégémonique blanc occidentalocentré qui, continûment, dilue les exigences de cette lutte dans des agendas blancs. Par rapport à cette hégémonie, la question des privilèges est secondaire. Comment, dans ce contexte, où la lutte de libération est contrainte par l'hégémonie blanche occidentale, peut-on poser la question des allié.es blanch.es ?

Si bien sûr l'on peut ergoter sur les terminologies employées, ce contexte d'hégémonie semble évident. Pourquoi alors devoir le préciser ? Ne voyant pas cette hégémonie – ou ne la considérant qu'à moitié –, nos allié.es blanch.es sont souvent celles et ceux qui nous reprochent nos excès dans la lutte. Par souci de rendre mon intervention concrète, je vais situer mes propos dans l'analyse de situations vécues. Dans ces situations, les allié.es blanch.es sont issu.es de différents milieux, essentiellement universitaires, de la coopération au développement et du milieu éducatif du champ anti-raciste. La première chose qu'il faudrait analyser plus en profondeur, c'est la propension de toute une série de milieux dit progressistes à se déclarer anti-racistes. Or, c'est bien de ce type de milieux-là qu'émane régulièrement l'injonction à la modération. Ceci est un constante.

Ma première situation a lieu dans le secteur de la coopération au développement. Sur une durée de 6 mois, j'ai contribué au travail d'une commission de recrutement pour une association dans ce secteur. Ma préoccupation, en termes d'enjeu sociétal, fut de laisser le poste – la définition du poste et le processus de recrutement – le plus accessible possible à des profils afrodescendants. Cela a exigé de déployer beaucoup d'adresse sur différents plans.

Voici synthétiquement une illustration des nœuds rencontrés.

Premièrement, il a fallu introduire cette préoccupation à l'intérieur de la commission de recrutement, la rendre audible. Ma préoccupation n'a jamais été totalement rejetée mais elle n'a jamais été non plus particulièrement soutenue ; il a fallu en permanence renégocier sa place.

Deuxièmement, au-delà de la simple préoccupation, il faut pouvoir penser sa traduction, son opérationnalisation (ceci pose notamment la question des critères de sélection sachant que les trajectoires de compétences diffèrent en fonction des profils).

4. Autour de la « fragilité blanche » voir entre autres Robin DiAngelo (2020). Fragilité blanche, ce racisme que les Blancs ne voient pas, Les Arènes, Paris.

5. Pour des raisons déontologiques d'anonymat, j'ai fait en sorte de ne pas préciser certaines caractéristiques factuelles des deux situations analysées. Les situations que j'analyse constituent des cas parmi d'autres et, en tant que telles, ne nécessitent pas d'être identifiées par des références précises.

Au lieu de s'impliquer dans cette réflexion, mes interlocuteurs sont restés cantonnés dans le projet de trouver la candidature « objectivement » idéale. Il a fallu lutter contre la tendance managériale du « chasseur de têtes ».

Enfin, troisièmement, de nouvelles expressions du problème sont apparues lorsqu'est intervenue, dans le processus, une agence d'intérim. Celle-ci, défendant un principe abstrait d'égalité des chances, considérait que ma préoccupation (encourager explicitement les personnes afrodescendantes à postuler) comportait un biais anti-Blancs. Voilà donc un extrait des problèmes auxquels je me suis confrontée. Très vite, au cours d'une réunion, une attaque verbale me fut lancée : « Tu ne fais jamais de concessions ! ». J'ai ravalé trois fois ma salive essayant de garder pour moi un constat flagrant : « c'était déjà une concession que de travailler avec eux ! ». Je me trouvais devant des acteurs qui, tout en connaissant l'origine coloniale de la coopération, ne remettaient pas activement en question toute une série d'ingrédients propres à ce secteur : la position dominante de l'homme blanc parlant du développement de l'Afrique ; les conditions des bailleurs de fonds imposées aux partenaires africains ; la faible présence de personnes afrodescendantes travaillant dans ce secteur, etc. Leur position située, prise pour un universel, cherchait à m'enrôler du côté d'une histoire faite de petits et grands consentements avec le privilège blanc. Depuis ma positionnalité afrodescendante, c'était clairement une concession que de travailler dans la coopération au développement ou, pour le dire autrement, cette positionnalité m'engage dans un rapport différencié à ce secteur. Or, les manières historiquement inégales de se retrouver engagé en des lieux n'apparaissent pas aux yeux de mes interlocuteurs. Imposée comme un universel, leur position située oblitère en réalité toute une partie de la scène, des engagements vis-à-vis de la scène ⁶.

Il n'y a pas que le milieu de la coopération au développement qui a historiquement consenti au privilège de la blancheur. L'université, aussi. J'ai fait, là, partie d'un groupe de travail devant réfléchir à des thématiques sur les liens entre colonisation et université (notamment la question de la restitution des biens culturels spoliés pendant la colonisation). Le groupe était composé de professeur.es, d'étudiant.es (membre d'une association étudiante) et de chercheur.es. Les étudiants et moi-même étions les seuls afrodescendants faisant partie de ce groupe. Les membres académiques (statut de Professeur ou assimilé) étaient tous et toutes Blancs, ce qui, du coup et très nettement, confrontait chacun au constat flagrant de l'absence d'académiques d'origine africaine au sein de l'université. Néanmoins, aucune initiative ne fût prise pour inclure dans ce groupe d'autres acteurs d'origine africaine, lesquels auraient par exemple pu venir de l'extérieur de l'université. Cette absence n'a pas vraiment été questionnée. Par contre, ses effets furent bien réels : la vulnérabilité des personnes afrodescendantes en termes de statut a rendu très ardues les tentatives réalisées pour problématiser certaines questions. La parole cherchant à faire remonter la problématique de la violence coloniale s'est vue continuellement refoulée (trop subjective, manque de scientificité, etc.).

Dans pareilles circonstances, alors que le problème se situe dans l'histoire qui nous précède, les acteurs décideurs (ici Professeur.e.s d'université), plutôt que d'y travailler, privilégient des petits dispositifs rapides et symboliques, type fresque sur les murs représentant des figures noires engagées (souvent américaines), mettant en scène la diversité. De telles propositions constituent une manière de maintenir dans l'ombre l'histoire située des asymétries et des absences qui marquent les lieux. Ces absences, dans ce qui fait leurs parcours d'exclusion, n'existent pas.

6. L'on pourrait ici parler d'« insensibilité blanche » en reprenant l'expression appropriée de Marianne Van Leeuw-Koplewicz.

Côté Afrodescendant, ces oublis sont beaucoup moins envisageables surtout si l'on s'en remet à ce que dit Nathalie Etoke dans *Melancholia Africana* ⁷ sur la mémoire des ancêtres. Elle y traite du rapport aux âmes errantes, celle des défunts sans sépulture, se signalant aux vivants via leur présence diffuse (exhalation). Les défunts sans sépulture sont celles et ceux dont personne ne s'est soucié du sort ; les déporté.es mort.es sur la route (le propos de Nathalie Etoke se situe le contexte de la traite esclavagiste).

Leur présence insistante dans le monde des vivants, leur réception, est essentielle. Elle constitue ce que Nathalie Etoke nomme, à la suite de Léonora Miano ⁸, la « mémoire de l'oubli » : il s'agit d'une mémoire non pas des responsabilités précises et comptabilisées de « qui » a facilité la mise en esclavage (mémoire qui déboucherait, à coup sûr, sur des fratricides) mais d'une mémoire, néanmoins, de ce qui s'est passé dans l'histoire collective, une mémoire de l'abandon. Cette « mémoire de l'oubli » permet de retourner dans le passé et de réparer la faute. Transposée au cas du groupe en question, cette « mémoire de l'oubli » implique de voir qu'une scène, sa composition, est plus large et étendue que les seuls Afrodescendants physiquement présents. Indubitablement, côté Afrodescendant, la scène est plus large et plus peuplée. Elle compte les présences absentes dont les âmes errent aussi dans l'institution et elle retient, sans toutes les précisions, que celles-ci n'y ont pas laissé de traces, n'y ont pas trouvé d'ancrage ⁹.

Marquée par l'oubli, la scène universitaire, celle qui nous absorbe, est une scène rétrécie, qui confond absence et page blanche. Elle prend ses décisions à partir d'une page blanche, c'est-à-dire sans avoir d'abord traité la question de l'historicité des rapports de forces actuels. Irrémédiablement, le syndrome de la page blanche nous inscrit dans la redite des mêmes problèmes ¹⁰. Les solutions prises maintiennent la position blanche au centre et l'absence de profondeur historique veut que nous, Afrodescendants, remercions des efforts entrepris ¹¹.

3. Les prémices de l'alliance ou commencer par traiter la question de l'antiblackness

C'est donc depuis des scènes rétrécies que se jouent les attentes des allié.es blanch.es. Leur position hégémonique leur permet d'imposer une scène rétrécie sur laquelle ils et elles sont replié.es. Le monde blanc est pourvu de scènes rétrécies qui ne comptent pas les absents. A la limite, lorsque ces absents refont surface, cela revient, pour le monde blanc, à la problématisation d'une autre question, celle de la diversité, mais alors déliée, non inscrite dans l'historicité des questions qui font problème. Dans le cas de la restitution, tenir compte des absents aurait pu se concrétiser en revenant sur le mouvement de la négritude et la façon dont l'administration coloniale et un certain milieu littéraire belge a réprimé ce mouvement ¹². Sans cette répression, l'important romancier congolais Matala Mukadi Tshiakatumba, auteur du fameux « Tervuren, rends-moi mes masques ! » ¹³, ayant fait ses études en Belgique, aurait sans doute laissé des traces actives dans la mémoire collective universitaire.

7. Nathalie Etoke (2019). *Melancholia Africana. The Indispensable Overcoming of The Black Condition*, Published by Rowman and Littlefield International (Maryland).

8. Dans Léonora Miano (2009). *Les Aubes écarlates : Sankofa cry*, Plon (Paris).

9. Sur l'importance de l'historicité dans la fabrication des pouvoirs noirs, voir entre autre Norman Ajari (2019). *La Dignité ou la Mort. Ethique et Politique de la race*, La Découverte.

10. La page blanche comme configuration de scène s'offre alors comme site de (re)production de la race, là où les rapports de race précédents se trouvent subrepticement entérinés. Sur "site de production" de la race, dans le domaine judiciaire, voir le texte de David Jamar (2021), Belgique: pays de non lieux. Innocence raciale et négrophobie judiciaire. <https://blogs.mediapart.fr/plis/blog/090521/belgique-pays-de-non-lieux-innocence-raciale-et-negrophobie-judiciaire>

11. Aymar Nyenyezi Bisoka souligne la domination coloniale du bourreau-justicier qui, dans le contexte des commissions parlementaires belges supposées traiter du passé colonial, invisibilisent le statut des victimes. Voir le texte, *L'absence et ses masques* (2020). <https://blogs.mediapart.fr/plis/blog/091020/labsence-et-ses-masques>

12. Le témoignage de l'écrivain Paul Lomami Tchibamba, à lui tout seul, rend bien compte de cette répression. En raison de ses écrits jugés trop critiques, celui-ci a raconté avoir reçu des coups de chicottes pendant trois semaines, à raison de trois fois par jour. En outre, il y a lieu de s'intéresser à la façon dont Joseph-Marie Jadot, magistrat colonial qui, en fin de carrière, s'est converti dans la promotion de la « littérature indigène » et a joué un rôle influent dans la diffusion de la littérature des « colonisés », a tenté de disqualifier toute pensée relevant du mouvement de la négritude.

13. Matala Mukadi Tshiakatumba (1969). « Tervuren, rends-moi mes masques ! » in *Réveil dans un nid de flammes*, Seghers (Paris).

Ce rétrécissement de la scène, qui signifie un auto-centrement du monde blanc sur lui-même, est à interroger¹⁴. La critique du « privilège blanc, dans certaines arènes, permet de diminuer la prééminence des scènes blanches lorsque les alliée.es décident de se mettre derrière la parole afrodescendante. A ce moment-là, s'opère une critique raciale du pouvoir symbolique que détient la parole. Cependant, c'est encore une fois une critique limitée à des enjeux de position.

Le caractère rétréci de la scène fait, lui, allusion à la dimension existentielle de la blancheur. Au-delà des bonnes intentions à être un allié qui convient, il y aurait à interroger cette disposition à rester au centre, à la barre. Mais pour cela, il faut alors appréhender la race en tant que construit qui affecte les mondes, les idées, les désirs et non pas uniquement se contenter d'une approche critique qui réduit la race à une question de position sociale.

Alors faut-il s'intéresser à la manière dont s'est constituée la dualité race/modernité, notamment via le champ de l'esthétique moderne dont traitent les travaux de Simon Gikandi¹⁵. La noirceur accompagne l'idéologie de la modernité. Elle lui est constitutive, représentant, par la négative, « son envers »¹⁶, « sa doublure inversée »¹⁷.

Du point de vue esthétique, dans le rapport perceptif au monde, la noirceur représente ce dont la modernité triomphe, les formes impures et immorales de l'existence. Pour revenir sur l'étroitesse des scènes blanches, il nous faut constater qu'historiquement les expressions politiques des populations noires provoquent des peurs existentielles ; la même peur que celle imaginée à l'idée qu'une « nature » domestiquée en viendrait à se retourner contre l'homme¹⁸.

Il y a des témoignages historiques forts de cette peur. Elle ressort ici d'un commentaire de Joseph-Marie Jadot dans « Le Noir congolais vu par nos écrivains coloniaux »¹⁹ à propos du roman *Forges Roussel* d'Edmond Picard, socialiste belge né en 1836, issu de la bourgeoisie, avocat et écrivain.

C'est un fort contingent de noirs du Sénégal embarqués à Bathurst et destinés aux travaux d'avancement du chemin de fer congolais qui révèle la race « nègre » à l'auteur de la *Forge Roussel*. Ces passagers de pont sont tellement nombreux qu'on doit les entasser tout partout sur le pont et que cet entassement fait apparaître mieux « la parenté simiesque » de ceux qui le subissent, « avec leurs fronts fuyants, leurs yeux à sclérotique injectée de bitume, leurs dents de carnassiers, incessamment visibles et menaçantes ». La grâce tanagréenne de l'une ou l'autre femme retient à peine l'attention du voyageur et si la « négrillonne gentillesse » d'un enfant l'attendrit, elle évoque à ses yeux « une pâquerette noire éclos sur un fumier » ! Et voici qu'il prend peur. « Que deviendrons-nous, les blancs, si cette animalité, par la colère de la faim, des intempéries, du regret d'avoir quitté les terres natales, en vient à s'insurger ? », se demande l'ancien mousse du Vasco de Gama.

— « Nous les dompterons avec des jets de vapeur », lui répond un officier.

— « Mais s'ils agissent la nuit, par surprise, comme des chacals ? »

14. Sur la production d'une blancheur en tant que position qui ne parvient ni à se situer ni à sentir l'expérience du racisme, voir le texte de Martin Van der Elst. *Penser et agir politiquement la fin du blackface en Belgique*.

15. Voir Simon Gikandi (2001). « Race and the Idea of the Aesthetic » in *Michigan Quarterly Review*, Volume XL, Issue 2. <https://quod.lib.umich.edu/cgi/t/text/text-idx?cc=mqr;c=mqr;c=mqrarchive;idno=act2080.0040.208;view=text;rgn=main;xc=1;g=mqrg>

16. Ibid.

17. Ibid.

18. Sur les liens entre noirceur et domestication de la nature voir entre autre Malcom Ferdinand (2019). *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Edition du Seuil (Paris). Sur la question de l'iconographie qui se donne l'image de l'innocence, où l'on sent une tentative apeurée d'une domestication des corps et de la nature voir l'intervention de Toma Muteba Luntumbue, *Blanchiment des archives au présent. Quelle réparations ?* (Colloque international – Mémoires coloniales. Colonisation/Décolonisation : des mémoires multipliées et plurielles, 06-07/05/2021, UMONS).

19. Collectif d'auteurs dont Joseph-Marie Jadot (1953). « Le Noir congolais vu par nos Écrivains coloniaux » in *Section des Sciences morales et politiques, Mémoires*, coll. In-8, Edité par l'Institut Colonial Belge (IRCB).

La peur blanche existentielle à l'endroit de la puissance politique noire qui se soulève ressort particulièrement dans cet extrait de texte. Son existence pleine et entière fait peur. Il y aurait à retracer les liens entre ces peurs négrophobes de la fin du XIX^{ème} siècle et celles, récentes, qui ont mené à la répression policière de la manifestation contre l'esclavage en Lybie ²⁰ et à la délégitimation, par certains acteurs de la gauche, du rassemblement BLM organisé à Bruxelles par l'asbl Change et d'autres acteurs du champ militant afrodescendant ²¹. La présence diffuse et palpable de cette peur est donc à intégrer comme composante de la question noire. Une des façons de l'appréhender est, comme suggéré par Calvin L. Warren, de comprendre que le soulèvement des puissances noires constitue le point d'ébranlement du monde ; un ébranlement aussi bien du point de vue de sa matérialité que du point de vue des affects qui l'animent.



C'est en saisissant que le racisme anti-Noir.e supporte le système que Martin Luther King ²², de même que Malcom X, adressent leurs critiques aux Blancs modérés (qui sont, pour la Belgique, les blancs progressistes), les renards blancs chez Malcolm X ²³. Dans une réflexion sur les alliés blanch.es, il me semble utile de reprendre ces critiques. Elles voient en effet plus loin que les seules positions ou, plus exactement, examinent leurs contradictions en critiquant les positions blanches alliées qui, à un moment donné, se retournent.

4. « Nos luttes sont trop extrêmes », disent-ils ²⁴.

Martin Luther King soulève l'existence d'un reproche récurrent que des alliés blanch.es adressent aux luttes des Afro-américains : celles-ci seraient trop extrêmes. Dans le contexte belge, pareilles accusations sont souvent portées à l'adresse des militants afrodescendants, des accusations émanant des milieux dits alliés. Ce fut le cas, notamment, lors des luttes menées par les Afrodescendants pour dénoncer la colonialité des rapports entre la diaspora africaine et le Musée royal d'Afrique centrale ²⁵. Des acteurs blancs travaillant dans des organisations de type éducative, coopération culturelle, éducation permanente, qui ont donné de la voix à cette lutte, ont, dans le même mouvement, tenté de disqualifier certaines associations afrodescendantes jugées trop radicales. Leurs tentatives de disqualification les ont amenés à colporter des jugements acerbes contre ces associations jusque dans les couloirs des administrations fédérales. Ce faisant, ces acteurs blancs ont joué un rôle de garde-fou : ils ont tenté de faire le tri, de séparer le bon grain de l'ivraie, en dissociant la bonne de la mauvaise lutte, la bonne lutte étant souvent celle qui, pour eux, n'exige pas de faire totalement rupture avec leur écosystème (partenaires blancs). Ces alliés blancs qui, à un moment donné se retournent, contribuent dès lors à transformer les expressions fortes d'un problème, celles remettant en cause le fondement racial d'une institution (Musée royal d'Afrique centrale), en une scène de négociations progressistes (la cause noire est diluée dans un agenda blanc, ou est rendue compatible avec un agenda blanc).



20. Rassemblement contre l'esclavage en Lybie organisé par le collectif Africa Libération le 25 novembre 2017 à Bruxelles. Le rassemblement s'est vu encadré par un dispositif policier sécuritaire absolument hors norme. A la fin du rassemblement, plusieurs participants ont subi des violences de la part des forces de l'ordre. De leur côté, les médias mainstream, absents lors du rassemblement, ont relayé les mêmes deux ou trois images décontextualisées de « casseurs ».

S'en est suivie la production d'un narratif politique et médiatique en termes d'« émeute ». Sur la répression policière de l'expression politique des mouvements non-blancs dans l'espace public voir le texte de Khadija Senhadji, Retour sur la manifestation du 13 janvier « Justice pour Ibrahim ».

21. Le rassemblement BLM a lieu à Bruxelles le 07 juin 2020. A la veille du rassemblement, plusieurs acteurs appartenant à la gauche progressiste ont tenu un discours remettant totalement en cause la légitimité des militant.es noires de Belgique à organiser un rassemblement sous la bannière BLM. Derrière cette délégitimation se logent la dénégation de la question noire (pour les Etats-Unis, oui, mais pas pour la Belgique) et une accusation en termes d'usurpation.

22. Martin Luther King Jr. Lettre de la prison de Birmingham (1963).

23. Voir entre autre le discours de Malcom X au sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine, « Appel aux chefs d'États africains » (1964) paru in Malcom X (2002). Le pouvoir noir. La Découverte (Paris).

24. Martin Luther King Jr. Lettre de la prison de Birmingham (1963).

25. Le processus de rénovation du Musée royal d'Afrique centrale (MRAC) a fait l'objet de nombreux débats et analyses critiques de la part des acteurs de la diaspora africaine ayant participé d'une manière ou d'une autre à des collaborations avec le MRAC, durant cette période. Parmi d'autres événements, citons : « Les Afrobélges décolonisent les musées royaux ?! » organisé par BAMKO (19 novembre, 2017, Pianofabriek, Bruxelles) avec Olivier Mukuna, Anne Wetsi Mpoma, Georgine Dibua Athapol et Véronique Clette-Gakuba. Beaucoup d'autres interventions dont celles de Monique Mbeka Phoba, Toma Muteba Luntumbue, Billy Kalonji, Laura Nsengiyumva, Gia Abrassart ont contribué, à cette période, à déplier la problématique de la colonialité du savoir et du pouvoir sur laquelle le MRAC, en tant qu'institution, se maintient. De manière plus générale, sur les liens entre colonialité et secteur de l'éducation permanente, voir le livre de Mireille-Tsheusi Robert (2017). Racisme anti-Noirs. Entre méconnaissance et mépris. Couleur livres.

Citons quelques effets de cette « white foxisation » (récupération blanche) :

- Elle dépolitise la question raciale en faisant tenir le problème en une question de bonne ou de mauvaise volonté parmi les acteurs d'une institution qui serait neutre ; une approche organisationnelle sans considération pour le rapport racial au fondement même des institutions.
- Elle tente d'opérer un grand partage au sein du champ activiste afrodescendant en termes de réputation (déviance versus respectabilité).
- Malcom X l'a soulevé, le renard blanc participe à casser la lutte. Les alliés blanchés qui sélectionnent les bons et les mauvais activistes « opèrent un contrôle sur la lutte noire via le contrôle sur les leaders ». Ainsi, « ils contiennent la lutte des Noirs ».

Les voix qualifiées de radicales, qui sont diabolisées, si pas criminalisées, jouent en réalité un rôle-moteur principal pour l'émancipation sociale dans nos sociétés. Il y aurait ici énormément d'exemples à citer.

Citons, pour exemple, le chantier ouvert sur la restitution des artefacts volés pendant la colonisation. Aujourd'hui, des chercheurs d'universités, des curateurs de musées planchent sur un cadre légal qui permettrait de traiter les demandes de restitution²⁶. De son côté, le secrétaire d'Etat Thomas Dermine vient de proposer un plan de restitution. Il y a de cela plus ou moins 4 ans, la question des restitutions, en Belgique, était totalement taboue. C'est notamment l'association BAMKO, association afrodescendante, qui a contribué à ouvrir ce chantier. Ouvrir ce chantier est précisément ce qui a valu à BAMKO de se voir qualifiée d'acteur radical, une tentative, donc, de l'exclure du champ politique.



Généralement, le récit du changement qui émane des renards blancs, ne dit mot sur cette genèse-là du changement. Ils effacent cette genèse en ne citant pas la contribution réelle des acteurs construits en « radicaux ». Sont effacés, la lutte qui a été menée, les moments où certains acteurs, dits radicaux, ont pris des risques, sont allés à contre-courant des dispositifs et de la pensée institutionnelle dominante. Hormis le fait que réside là, dans ce processus de blanchiment, les conditions du statu quo, il faut également insister sur la dangerosité de cette récupération blanche (white foxisation). Cette dangerosité est visible lorsque ce sont ces « radicaux » qui paient le prix des représailles politico-judiciaires.

Nous avons le cas actuellement dans le cadre de la lutte contre le Blackface et le folklore négrophobe. Le collectif Bruxelles Panthères qui, parmi d'autres organisations, a porté cette lutte se retrouve aujourd'hui victime d'une plainte qui provient de l'entourage du bourgmestre de Lessines (PS)²⁷. Dans quelques semaines, Nordine Saidi, militante anti-raciste et décoloniale de longue date, membre du collectif, comparaitra devant le tribunal correctionnel et risque une peine d'emprisonnement.

26. Voir le rapport intitulé : «Ethical Principles on the management and restitution of works of art from the colonial context».

27. Nordine Saidi du collectif Bruxelles Panthères est poursuivie en justice à la suite de deux courriers adressés au bourgmestre de Lessines, Pascal De Handschutter (PS), pour lui demander que le carnaval des Deux Acren (entité de Lessines) s'organise sans "défilé des nègres" dans le cortège (une partie du cortège où les gens pratiquent le blackface). Pour plus d'informations : <https://bruxelles-panthere.thefreecat.org/?p=4387>

5. Des enjeux différenciés : pour les Blanc.hes, résister à la tentation du tri, pour les Noir.es, viser l'autonomisation de la lutte

Il y a quelque chose de commun entre la gestion administrative coloniale des classes intermédiaires (les « évolués ») et le fait d'opérer ce tri : l'allié.e blanc.e comprend son rôle comme étant de « faire accéder à la sphère politique ». En opposition aux figures repoussoirs, l'allié.e blanc.he ne peut s'empêcher d'aller rechercher des figures pures (« les vraies victimes et non pas les activistes », « les femmes noires plutôt que les hommes noirs », « les communautés noires plutôt que les communautés maghrébines », etc.).

Des politiques blanches d'alliance ressort très distinctement un geste électif, qui choisit, à partir d'une posture d'innocence. Elle est une position dominante, de centralité, qui s'ignore et qui transfère le rapport de domination sur le rapport des groupes non-blancs entre eux. Ainsi le privilège perçu des hommes noirs sur les femmes noires impliquerait de faire alliance avec les femmes noires, le privilège perçu des maghrébins sur les subsahariens impliquerait de faire alliance avec les subsahariens (ou vice-versa), etc. Ce phénomène de tri qui s'opère depuis des centralités institutionnalisées (organisation d'éducation permanente, université, coopération au développement, etc.) n'est bien sûr pas neutre.

Comme extériorité, les subjectivités noires, sont celles qu'on prend, qu'on laisse, dont on prend certaines portions ; une masse que l'on hiérarchise. Si ce geste de tri, de sélection et de récupération trouve appui sur des divisions sociales du monde noir déjà existantes (de genre notamment), il intensifie clairement les rapports de conflictualité entre ces groupes. La domination raciale contenue dans le geste de tri – l'alliance blanche qui élit – ne cesse de reproduire la différenciation de genre et de race/classe dans le monde noir.

Ces divisions entretenues rendent très compliqué l'exercice d'autonomisation des luttes afrodescendantes. Et pourtant, il y a nécessité. A plusieurs égards, l'organisation des rassemblements BLM en Belgique nous l'a fait sentir.



Les après-rassemblements ont donné lieu, dans le contexte belge, à toute une série de reprises institutionnelles qui se sont attachées à rediviser le champ de la lutte. Entre autres, la commission fédérale sur le passé colonial²⁸ a imposé des critères de différenciation basés sur les origines nationales (Rwanda, Burundi, Congo), faisant fi de la question noire et excluant de la scène toute une série de groupes. Elle a aussi fractionné les intervenants en les reliant à des nominations faites par les différents partis politiques. L'on retrouve là les traits caractéristiques d'un geste blanc hégémonique : ramener le problème à soi d'une manière qui est maîtrisée et qui ne doit pas interroger la profondeur existentielle, institutionnelle et organisationnelle de la race. Ces enrôlements continus font que le monde noir qui existe, existe dans les interstices d'un monde blanc²⁹.

28. Une Commission spéciale fédérale sur le passé colonial belge a été mise en place le 16 juin 2020 au lendemain des rassemblements BLM. A ce jour, le premier rapport (phase préparatoire) n'a pas encore été livré.

29. Voir Norman Ajari (2019). La dignité ou la mort. Ethique et Politique de la race. La Découverte.

6. Conclusions: pistes pour des alliances blanches

Comment dans ce système racial, anti-Noir.e, hégémonique, peuvent se manifester des alliances blanches ? Pour conclure ce texte, je voudrais terminer en listant quelques conditions pour que des alliances blanches se passent :

- Comme le souligne Martin Luther King, les alliances sont plus faciles à réaliser individuellement que collectivement. C'est sur ce plan de l'existence qu'il est davantage possible de s'affranchir des loyautés et des allégeances à un monde blanc. Ceci étant, l'alliance en appelle à des changements radicaux. Une position d'allié doit pouvoir faire radicalement rupture avec les attendus qui entourent sa position blanche – être traître à sa race ³⁰. Ce n'est pas une exigence morale, c'est une exigence technique et politique : il s'agit d'enrayer les mécanismes de perpétuation du monde blanc en cassant les points d'appui que représentent les positions blanches. Ces ruptures ne sont pas abstraites (abandonner, par principe, tel ou tel privilège). Les exigences en termes d'alliance – faire radicalement rupture avec les attendus de sa position – sont des actes posés en situation, là où se jouent toute une série de problèmes donnés.

- Il y a nécessité absolue de ne pas entraver l'organisation des espaces non-mixtes et de les encourager (y compris au sein même des collectifs ou des organisations qui fonctionnent en mixité) de façon à rendre possible l'exercice d'autonomisation de la pensée. Un des enjeux des espaces non-mixtes se situe dans la possibilité de se construire des références qui renvoient à nos conditions (non blanches), à l'historicité de ces conditions ³¹.

- Que peuvent faire ces alliés blancs ? : il y a tout un travail à faire sur eux-mêmes qui comprend l'analyse de ce qu'eux, en tant que Blancs, perçoivent comme mécanisme d'un système anti-Noir.e, depuis là où ils sont. Ce type de travail doit remplacer le besoin de toujours vouloir travailler « sur » les groupes et les populations non blanches en les prenant comme objet.

- Comme développé par le collectif Bruxelles Panthères, par rapport aux relations entre groupes non-blancs, il y a lieu que les alliés blancs restent en dehors de la scène, en retrait, plutôt que de décréter à leur place comment se jouent les problèmes « entre nous » (« entre eux ») ³².



30. Je remercie Anas Amara d'avoir attiré mon attention sur l'importance politique de la position du « traître à sa race », laquelle indique très clairement que cette alliance blanche (les prises et les déplacements de position qu'elle suppose) engage, pour ces positions, des risques et des répercussions forts en termes de réprobation, de désaffiliation ou, carrément, de bannissement d'un monde blanc.

31. Autonomie qui fait échos au discours du comédien François Makanga lors du rassemblement du 09 mai 2021 en hommage à Lamine Bangoura tué par la police de Roulers le 07 mai 2018 et dont le corps n'a toujours pas été enterré (Place Lumumba, Bruxelles) : « Ici, l'espace public d'hommage, les références ce n'est pas Kant, Hegel, etc. C'est Frantz Fanon, Achille Mbembe, Houria Bouteldja, espace ouvert à toutes celles et ceux qui veulent dépasser cette sacro-sainte modernité »

32. Sur l'enjeu politique de l'autonomie et des convergences entre groupes non blancs, voir l'article du collectif Bruxelles Panthères. Pour une politique de renforcement des autonomies respectives. <https://bruxelles-panthere.thefreecat.org/?p=4467>

Véronique Clette-Gakuba

Véronique Clette-Gakuba est doctorante et chercheuse à l'Institut de sociologie de l'ULB (Centre METICES) et membre de Présences noires*. Son travail porte sur les conditions de postcolonialité dans l'art et la culture en Belgique.

* Présences Noires est un collectif belge de personnes Noires au sens de construit historique profond ayant façonné à la fois les identités, trajectoires de même que les luttes, les résistances et le rapport au politique des personnes afrodescendantes. C'est un collectif créé à l'occasion des 50 ans d'indépendance du Congo. L'idée du collectif a émergé de discussions entre personnes afrodescendantes avec des origines nationales différentes (Tchad, Congo, Rwanda).

Le collectif travaille à mieux comprendre et à réagir aux mécanismes de continuation coloniale qui traversent la société belge et qui assignent les personnes noires à des positions de subalternité à l'intérieur de toutes une série d'institutions

Présences noires a commencé ses activités en 2010 en organisant plusieurs tables-rondes d'échanges, de réflexions et de discussions sur cette postcolonialité et l'histoire des présences de personnes afrodescendantes en Belgique. Par la suite, elle est devenue un collectif assumant une dimension informelle faite, dans l'ombre, d'un travail de réflexion sur le fond.

+ d'infos: <https://etopia.be/veronique-clette-gakuba-ce-qui-est-pose-comme-un-etat-de-fait-cest-que-lafricanite-est-inherente-a-leurope/>

Annexe - Quelques ouvrages cités par la conférencière

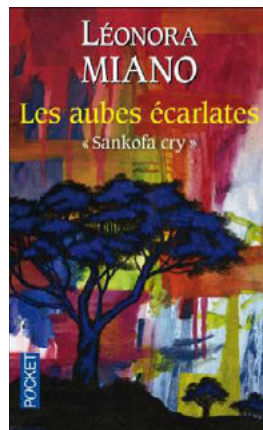
▶ p4 **Fragilité blanche - Ce racisme que les blancs ne voient pas**

Auteur: Robin DiAngelo
Editeur: Les Arènes



▶ p6 **Les aubes écarlates Sankofa Cry**

Auteur: Léonora Miano
Editeur: Pocket



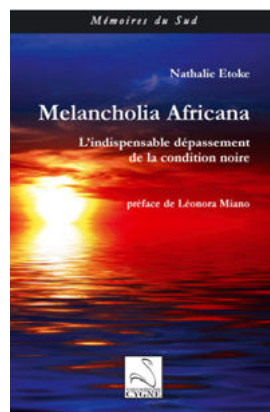
▶ p6 **La dignité ou la mort - Ethique et politique de la race**

Auteur: Norman Ajari
Editeur: Les empêcheurs de penser en rond



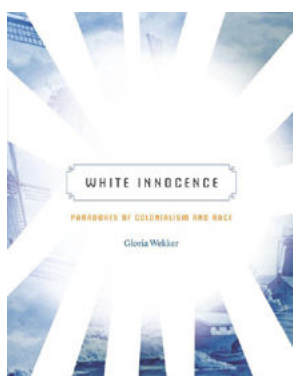
▶ p6 **Melancholia Africana - L'indispensable dépassement de la condition noire**

Auteur: Nathalie Etoke
Editeur: Du Cygne Eds



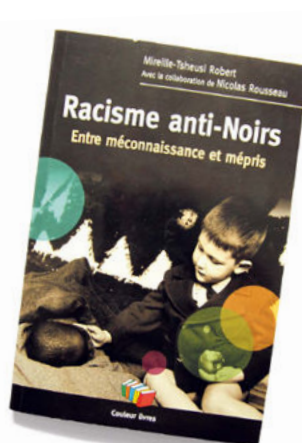
▶ **Et, pour les amoureux des langues étrangères :**

p 3 «Small but ethically just nation»,
expression de Gloria Wekker, auteur
du livre «**White innocence.**
Paradoxes of colonialism and race»



▶ p8 **Racisme anti-noirs: entre méconnaissance et mépris**

Auteur: Mireille Tsheusi Robert
Editeur: Couleur Livres



Annexe

p 6 note 13: extrait de

« Tervuren, rends-moi mes masques ! »

de Matala Mukadi Tshiakatumba, poète congolais

*Le Musée de Kinshasa est vide, un jour
un vieux du Sud me demanda : « Où sont
parties les statuettes de naguère »...
je lui répondis : à Tervuren,
au Trocadéro, au British Museum.*

à M. MERCENIER.

Au fond de la nuit des temps
se traîne l'écho de l'incendie
de mes objets d'art.

Tervuren rends-moi mes sculptures.

Au fond de la nuit des temps,
un ordre m'arrive de reprendre
la mendiante qui honore ton ventre.

Tervuren rends-moi mes boucliers et carquois.

Emporté par le tourbillon du siècle,
je veux reconstruire le temple
que les velours bakuba tapisseront.

Tervuren rends-moi mon shongo (1),

(1) Couteau de jet.

Emportées par le tourbillon du siècle,
les statuettes lasses d'inspirer le cubisme
veulent me revenir pour respirer l'air du terroir.

Tervuren rends-moi ma flûte de Pan.

Emportés par le tourbillon du siècle,
mes « fétiches » veulent quitter le continent d'Apol-
linaire
pour la Tanzanie, la Guinée, le Kongo.

Tervuren rends-moi mes raphias.

Au bout de cette journée qui se meurt,
hommage à toi, pour avoir gardé ces « fétiches »
sur lesquels on vitupéra dans ma jeunesse.

Tervuren rends-moi l'handa ma croix de cuivre.

Au bout de cette journée qui se meurt,
jamais mes aïeux n'adorèrent ces objets, ils les véné-
rèrent comme le bonze le Bouddha, le curé la
Madone.

Tervuren rends-moi mon folklore !

Comment as-tu gardé dans ton enceinte,
ces objets qu'à Tshikala MUKENDI on disait abjects ?
de ce rapt le grand-père mourut.

Tervuren sans rancune je réclame mon héritage.

Annexe

p 11, note 32: extrait de l'article du collectif Bruxelles Panthère sur l'enjeu politique de l'autonomie et des convergences entre groupes non blancs

Pour une politique de renforcement des autonomies respectives De la stratégie de la solidarité décoloniale

#BlackLivesMatter

Après une semaine de manifestations dans le monde entier en réponse au meurtre de George Floyd perpétré par 4 policiers de Minneapolis, dont Derek Chauvin, un multirécidiviste en la matière, nous, Bruxelles Panthères, exprimons tout notre soutien aux manifestants de Black Lives Matter et à la Communauté Noire dans son ensemble. Notre soutien est un message internationaliste, car il s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui luttent contre le système mondial de la suprématie blanche, suprématie maintenue et entretenue par les États impérialistes à travers leurs politiques néocoloniales dans le Sud global et à travers leurs politiques sécuritaires et carcérales à l'encontre des populations issues du Sud qui vivent dans le Nord global. Depuis le début des années 2010, une vague de contestation profonde des institutions policières et judiciaires traverse les Etats-Unis. À la suite de la mort de trois hommes Noirs – Trayvon Martin (en 2012), Eric Garner et Michael Brown (en 2014), entre les mains de la police –, un mouvement a vu le jour pour réclamer la justice sociale et raciale. Son nom est « Black Lives Matter ».



Bruxelles, Strombeek-Bever,
collectif CNNCREW/KSACRE
artistes à suivre
[azeone/mesk/hmi/exom/doue](#)

Le mouvement #BlackLivesMatter

Depuis le meurtre de Trayvon Martin (17 ans), depuis celui d'Eric Garner, qui disait déjà « **I can't breathe** » aux policiers du NYPD qui mettaient fin à ses jours, des dizaines et des dizaines de Noir.e.s ont été tué.e.s par les forces de l'ordre étasuniennes ou par des citoyens s'improvisant justiciers, parce qu'ils et elles étaient des Noir.e.s : des meurtres de John Crawford III (22 ans) et Michael Brown (18 ans) à ceux d'Ahmaud Arbery (25 ans) et George Floyd (46 ans) en passant, parmi de nombreux autres, par ceux de Michelle Cusseaux (50 ans), Tamir Rice (12 ans), Natasha McKenna (37 ans), Salvado Ellswood (36 ans), Keith Harrison McLeod (19 ans), Janet Wilson (31 ans), Mary Truxillo (73 ans), Aaron Bailey (45 ans), Atatiana Jefferson (28 ans) et Breonna Taylor (26 ans), nous sommes confrontés à une liste interminable de Noir.e.s tué.e.s par des gardiens qui ne sont pas ceux de la paix mais bien du maintien de l'ordre suprémaciste blanc aux Etats-Unis.

Le mouvement #BlackLivesMatter (« Les vies Noires comptent ») lutte contre les violences commises à l'encontre des Noir.e.s. Des violences qui ne se manifestent pas seulement par des brutalités ponctuelles mais aussi par une discrimination systémique de la part des institutions judiciaires et policières : les crimes racistes commis par la police (et parfois par des citoyens blancs) restent quasi systématiquement impunis. Le crime policier est l'expression ultime du racisme d'État. C'est l'Etat qui forme, conditionne et arme les fonctionnaires de police qui passent à l'acte, c'est l'Etat qui les dispense de réfléchir au moment tragique, qui leur donne le loisir de se saisir de leur

Annexe

p 11, note 32: extrait de l'article du collectif Bruxelles Panthère sur l'enjeu politique de l'autonomie et des convergences entre groupes non blancs

arme, d'ajuster leur cible comme du gibier et de tirer à mort ou d'écraser la poitrine et la gorge de leur proie en utilisant des « techniques » prohibées par les conventions internationales contre la torture et parfois par les lois de cet Etat lui-même. C'est l'Etat, encore lui, qui pour finir blanchit les policiers meurtriers devant ses tribunaux. Le message implicite que délivrent les crimes policiers aux non-blancs est celui de la déshumanisation : « non seulement vous n'êtes pas des êtres humains à part entière, comme les blancs, mais avec vous nous pouvons aller jusqu'à la mise à mort et les meurtriers sont assurés de l'impunité ». À ce jour, rarissimes sont les procès ayant abouti à la condamnation des meurtriers. Le crime policier n'est jamais un homicide involontaire, il n'est jamais gratuit, il n'est jamais fortuit ! Il n'est pas une bavure mais bel et bien un des dispositifs structurels déshumanisants des modes de gouvernance auxquels sont soumises les populations non-blanches. Il est là pour répandre la consternation et la désolation dans les cœurs et les esprits des familles endeuillées et de leur communauté, il est là pour nous faire renoncer à être traités comme des êtres humains. Il n'épargne aucune personne non-blanche, il est là pour nous terroriser. Il est urgent de cesser de prétendre que la situation aux Etats-Unis est totalement différente des réalités belge et européenne. Si l'on est évidemment face à des contextes différents et spécifiques à chaque pays, ce que nous venons de décrire au sujet des Etats-Unis concernant les violences policières et le racisme d'Etat est aussi largement valable de ce côté-ci de l'Atlantique. Sans vouloir comparer l'incomparable, il est clair pour nous que les réalités que sont le racisme d'Etat et les crimes policiers sont d'actualité aux États-Unis comme en Belgique, en France, et ailleurs dans le monde. Comme le souligne Norman Ajari, « L'imaginaire américain a une force de frappe à l'étranger, et jusqu'en Europe – à Amsterdam, Londres et donc Paris. Pourtant, des manifestations contre les violences policières se déroulent depuis longtemps en France. Aujourd'hui, je crois, personne ne sort dans la rue pour demander spécifiquement vérité et justice pour George Floyd. Mais son exemple donne peut-être aux citoyens qui s'intéressent à ces questions le courage de porter leur revendication dans l'espace public. *Inspiring*, « inspirant », comme adorent dire les Américains. »

Les violences policières et le racisme

La présence quotidienne de policiers dans leurs lieux de vie est une des principales causes d'insécurité pour les habitants des quartiers populaires. Les déploiements massifs de policiers se sont multipliés ces dernières décennies, faisant naître chez les habitants de ces quartiers le sentiment, justifié, d'être « assiégés par des forces d'occupation ».

Des incidents graves et répétitifs, liés à ces interventions policières, se produisent depuis au moins 30 ans en Belgique. À Forest (1991), Molenbeek (1995) ou Anderlecht (1997), des jeunes issus des quartiers populaires de Bruxelles s'étaient déjà heurtés avec violence aux forces policières gardiennes de l'ordre raciste.

Durant les années 1980-2000, dans différents pays en Europe, on connaîtra un cycle d'émeutes à répétition, le plus souvent à la suite d'incidents entre la police et les populations issues de l'immigration, en particulier de l'immigration postcoloniale. Les violences émeutières ont pour socle commun les discriminations raciales, en particulier celles commises par la police. C'est à chaque fois le facteur déclencheur, l'étincelle qui met le feu aux poudres.

Les émeutes, expressions violentes de révoltes légitimes, constituent le climax des types de relations qui sont à l'œuvre quotidiennement entre les personnes issues de l'immigration et les services de police.

La Plateforme associative Décolonisation des esprits et de l'espace public est née d'un regroupement d'associations afrodescendantes et d'associations montoises à la suite de l'inauguration d'une plaque à la mémoire de figures emblématiques de la lutte pour l'Indépendance au Congo, posée en octobre 2018 à l'hôtel de Ville de Mons grâce à des négociations entreprises par les associations afrodescendantes. Désirant établir un travail pérenne, la plateforme s'est fixée comme objectif global de lutter contre le racisme en favorisant un faire et un vivre ensemble. Pour y parvenir, différentes réflexions et actions sont mises en œuvre. Au travers d'ateliers afrodescendants, des espaces de rencontre intergénérationnels ont été ouverts afin de permettre un travail de mémoire et de résilience. Fin 2021, dans le cadre de sa « Quinzaine décoloniale », la plateforme a accueilli l'exposition « Zoos Humains. L'invention du sauvage » retraçant les mécanismes de mises en scène des communautés, notamment africaines, ayant participé à la construction de la propagande raciste et à la justification de l'exploitation coloniale. Dans ce cadre, ont été organisés de nombreux événements de sensibilisation sur les thématiques chères à la plateforme, dans la région de Mons. Afin de s'outiller pour lutter contre les discriminations et consciente que les concepts abordant la colonisation et la décolonisation sont vastes et complexes, la plateforme organise un cycle de formations-conférences. Cette phase permettra à tout un chacun de questionner ses connaissances, son cadre référentiel mais aussi, pour les membres de la plateforme, de construire une charte commune et d'orienter nos actions à venir. Ces moments forment « les vendredis décoloniaux ». C'est dans le cadre de ceux-ci que la conférencière a présenté les idées reprises dans ce texte, propos qui n'engagent que leur auteur.

La conférencière invitée :

Véronique Clette-Gakuba est doctorante et chercheuse à l'Institut de sociologie de l'ULB (Centre METICES) et membre du collectif « Présences noires ». Son travail porte sur les conditions de postcolonialité dans l'art et la culture en Belgique.

Réflexions et problèmes sur la question des allié.es blanch.es

